AVIS D'ATTRIBUTION DE CONCESSION

France : Services de transport routier public
Délégation de service public pour l'exploitation des lignes de bus desservant l'Est de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est et la Communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne

Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

1 ACHETEUR
1.1 Acheteur
Nom officiel : Île-de-France Mobilités
Forme juridique de l'acheteur : Autorité régionale
Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

2 PROCÉDURE
2.1 Procédure
Titre : Délégation de service public pour l'exploitation des lignes de bus desservant l'Est de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est et la Communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne
Description : L'objet de la concession consiste en l'exploitation des lignes de bus desservant principalement l'Est du territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est (Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Livry-Gargan, Le Raincy, Montfermeil, Noisy-le-Grand, Vaujours) et la Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne (Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Courtry, Croissy-Beaubourg, Emerainville, Lognes, Noisiel, Pontault-Combault, Roissy-en-Brie, Torcy, Vaires-sur-Marne) selon les modalités définies par le contrat et comporte 38 lignes de bus régulières et un service de TAD représentant environ 15 100 000 KCC en 2021. La convention est une délégation de service public soumise aux dispositions de l'article L. 1411-1 du Code général des collectivités territoriales et des articles L. 1121-1 et suivants du Code de la commande publique. Des travaux d'entretien et de maintenance des centres opérationnels bus et du matériel roulant seront confiés.
Identifiant de la procédure : 8b2b1ce9-1504-4b0f-85be-3596d99004ce
Identifiant interne : DSP-2021-010
Principales caractéristiques de la procédure :
2.1.1 Objet
Nature du marché : Services
Nomenclature principale (cpv) : 60112000 Services de transport routier public
2.1.4 Informations générales
Base juridique : Directive 2014/23/UE

5 LOT
5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001
Titre : Contrat de délégation de service public pour l'exploitation des lignes de bus desservant l'Est de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est et la Communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne
Description : L'objet de la concession consiste en l'exploitation des lignes de bus desservant principalement l'Est du territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est (Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Livry-Gargan, Le Raincy, Montfermeil, Noisy-le-Grand, Vaujours) et la Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne (Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Courtry, Croissy-Beaubourg, Emerainville, Lognes, Noisiel, Pontault-Combault, Roissy-en-Brie, Torcy, Vaires-sur-Marne) selon les modalités définies par le contrat et comporte 38 lignes de bus régulières et un service de TAD représentant environ 15 100 000 KCC en 2021.
Identifiant interne : DSP-2021-010
5.1.1 Objet
Nature du marché : Services
Nomenclature principale (cpv) : 60112000 Services de transport routier public
5.1.3 Durée estimée
Date de début : 01/08/2025 - Durée : 96 Mois
5.1.5 Valeur
Valeur estimée hors TVA : 900 000 000 Euro
5.1.6 Informations générales
Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE
Informations complémentaires : La durée du contrat (96 mois) est composée d'une durée ferme de 84 mois et une option de prolongation de 12 mois, La valeur estimée et la valeur du contrat attribué tiennent compte de la durée maximale, d'une majoration maximale de 10% de KCC supplémentaires pour les développements d'offre permanents et d'une majoration maximale de 5% de KCC supplémentaires pour les développements d'offre temporaires. La valeur du contrat attribué est exprimée en euros 2023. La date d'attribution indiquée à la rubrique 6.1.2 est la date d'attribution par le Conseil d'Administration d'Île-de-France Mobilités. Dans le respect des secrets protégés par la loi, le contrat de service public peut être consulté sur le site d'Île-de-France Mobilités (**https://www.iledefrancemobilites.fr/**) ou, s'il n'y est pas encore publié, sur demande écrite et sur rendezvous dans les locaux d'Île-de-France Mobilités, à l'adresse postale suivante : 39bis-41 rue de Châteaudun, 75009 Paris. Les demandes peuvent être adressées à l'adresse électronique suivante **dsp@iledefrancemobilites.fr** ou par voie postale à l'adresse susmentionnée.
5.1.10 Critères d'attribution

Critère :
Type : Coût
Nom :
Description : Valeur économique et financière de l'offre
Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)
Nombre critère d'attribution : 40
Critère :
Type : Qualité
Nom :
Description : Qualité technique du projet d'exploitation
Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)
Nombre critère d'attribution : 25
Critère :
Type : Qualité
Nom :
Description : Qualité du volet social, sociétal et organisation
Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)
Nombre critère d'attribution : 15
Critère :
Type: Qualité
Nom :
Description : Qualité technique des projets d'infrastructures
Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)
Nombre critère d'attribution : 10
Critère :
Type : Qualité
Nom :
Description : Qualité de service et expérience voyageur
Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)
Nombre critère d'attribution : 10
Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :
Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un référé contractuel (article L. 551-13 du CJA) pourra être formé dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat (article R. 551-7 du CJA), sauf pour le requérant à avoir saisi le juge du référé précontractuel (art. L. 551-1 et s. du code de justice administrative) ou à avoir été en mesure de le saisir. Tout tiers dispose d'un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent avis pour contester la validité du contrat de service public (en application de la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne, n° 358994). Ce recours peut être accompagné d'un référé suspension (art. L. 521-1 du Code de justice administrative). Un recours pour excès de pouvoir pourra être formé contre les actes détachables des contrats n'entrant pas dans le champ d'application du recours en contestation de validité du contrat, dans les deux mois à compter leurs notification ou publication en application de l'article R.421-1 du code de justice administrative.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris Informations relatives aux délais de recours : Un référé contractuel (article L. 551-13 du CJA) pourra être formé dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat (article R. 551-7 du CJA), sauf pour le requérant à avoir saisi le juge du référé précontractuel (art. L. 551-1 et s. du code de justice administrative) ou à avoir été en mesure de le saisir. Tout tiers dispose d'un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent avis pour contester la validité du contrat de service public (en application de la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne, n° 358994). Ce recours peut être accompagné d'un référé suspension (art. L. 521-1 du Code de justice administrative). Un recours pour excès de pouvoir pourra être formé contre les actes détachables des contrats n'entrant pas dans le champ d'application du recours en contestation de validité du contrat, dans les deux mois à compter leurs notification ou publication en application de l'article R.421-1 du code de justice administrative.
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Île-de-France Mobilités
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Île-de-France Mobilités
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris
Organisation qui signe le marché : Île-de-France Mobilités

6 RÉSULTATS

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 916 118 179 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :
Nom officiel : KEOLIS SA
Offre :
Identifiant de l'offre : OFFRE : KEOLIS SA
Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 916 118 179 Euro
L'offre est une variante : non
Informations relatives au marché :
Identifiant du marché : Délégation de service public pour l'exploitation des lignes de bus desservant l'Est de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est et la Communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne
Titre : Contrat de délégation de service public pour l'exploitation des lignes de bus desservant l'Est de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est et la Communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne
Date à laquelle le lauréat a été choisi : 12/11/2024
Organisation qui signe le marché : Ile de France Mobilités

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :
Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique
Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

8 ORGANISATIONS

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Île-de-France Mobilités
Numéro d'enregistrement : 28750007800020
Département : PARIS
Ville : PARIS
Code postal : 75009
Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)
Pays : France
Adresse électronique : **dsp@iledefrancemobilites.fr**
Téléphone : 01 47 53 28 00
Adresse internet : **https://www.iledefrancemobilites.fr/**
Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : **https://www.iledefrancemobilites.fr/**
Rôles de cette organisation :
Acheteur
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché
Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris
Numéro d'enregistrement : 17750005500013
Département : paris
Adresse postale : 7 rue de Jouy
Ville : PARIS
Code postal : 75004
Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)
Pays : France
Adresse électronique : **greffe.taparis@juradm.fr**
Téléphone : 33 1 44 59 44 00
Adresse internet : **http://paris.tribunaladministratif.fr/**
Rôles de cette organisation :
Organisation chargée des procédures de recours
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0002

Nom officiel : KEOLIS SA
Numéro d'enregistrement : 552111809
Adresse postale : 34 avenue Léonard de Vinci
Ville : COURBEVOIE
Code postal : 92400
Subdivision pays (NUTS) : HautsdeSeine (FR105)
Pays : France
Rôles de cette organisation :
Soumissionnaire
Lauréat de ces lots : LOT-0001
Le lauréat est coté sur un marché réglementé

11 INFORMATIONS RELATIVES À L'AVIS

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 567758d5-2371-46db-9f9a-be70f1c6f6b8-02
Type de formulaire : Résultats
Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire
Date d'envoi de l'avis : 05/02/2025 16:20 +02:00
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication